

Protestantisme à Teillet

Auteur : Joris Périé, 2016. *Mise à jour le 27/07/2023*

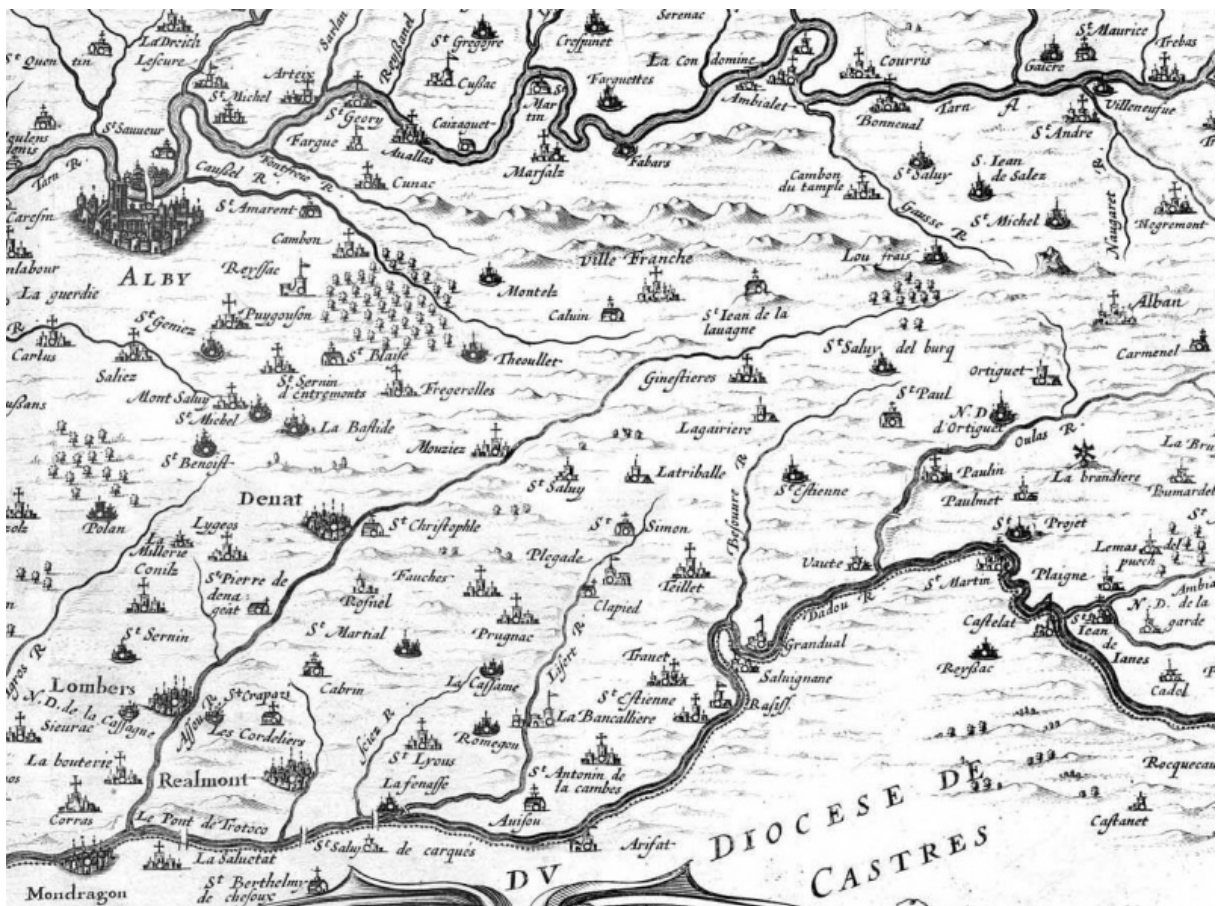
On les appelait huguenots, calvinistes, religionnaires, ceux de la religion prétendue réformée, rebelles, hérétiques ou plus tard Nouveaux Convertis (lorsqu'ils ont dû abjurer leur foi, au moins en apparence). Les protestants ont toujours été bien plus nombreux dans le diocèse de Castres que dans celui d'Albi. Cependant, dès les débuts de la Réforme au XVI^e siècle, les affrontements entre catholiques et huguenots ont largement touché le diocèse d'Albi. En effet, les contrées bordant la limite entre le diocèse d'Albi et celui de Castres (rivière Dadou), comme Réalmont, Teillet, Paulin, Lombers, Dénat ou Fauch, ont été le théâtre de nombreux troubles qui ont modifié le cours de leur histoire.

La chronologie qui suit retrace les évènements qui s'y sont déroulés, en les resituant parfois par rapport aux évènements de l'histoire de France. La première partie de cette chronologie évoque les vicomtes de Paulin, possesseurs de Teillet, et leur participation aux guerres de religions (1550-1616). Les parties 2 à 4 relatent des évènements ayant eu lieu à Teillet et ses environs pendant les rébellions huguenotes et qui ont conduit à la démolition de son Fort (1620-1626). La cinquième partie évoque l'après rébellions, les conséquences de la Révocation de l'Édit de Nantes et la lente disparition du protestantisme à Teillet.

Sommaire

1. Les vicomtes de Paulin et les guerres de religion (1550-1616)	3
1.1. Troisième guerre de religion (1568-1570).....	4
1.2. Quatrième guerre de religion (1572-1573).....	4
1.3. Huitième guerre de religion (1585-1598).....	5
1.4. La fin des Rabastens (1616)	6
2. Première rébellion huguenote (1620-1622)	6
2.1. L'assemblée de la Rochelle	6
2.2. Le duc de Rohan s'établit à Castres	7
2.3. La bataille de Fauch.....	8
2.4. Les troubles s'intensifient à Teillet.....	8
2.5. Teillet prise par le seigneur de Grandval	10
2.6. Ordre de démolition du fort par le Roi	10
3. La Paix de Montpellier (1622-1625)	11
3.1. Sursis pour le fort de Teillet.....	11
3.2. Réparations de murailles non autorisées.....	11
3.3. Second ordre de démolition des fortifications	12
3.4. Lutte judiciaire de la vicomtesse de Paulin.....	13
3.5. Échec de la vicomtesse et démolition du fort	13
4. Deuxième rébellion huguenote (1625-1626)	14
4.1. Teillet reprise par les huguenots.....	14

4.2.	Troisième ordre de démolition des fortifications	15
4.3.	Arrivée de Lescure à Teillet et début des démolitions.....	15
4.4.	Le combat de Teillet	16
4.5.	L'exécution des démolitions.....	16
4.6.	L'incendie du château de la Voulte	17
5.	Le déclin du protestantisme à Teillet (XVIIe-XXe siècles).....	17
5.1.	Dernière rébellion huguenote (1627-1629).....	17
5.2.	Reconquête catholique (1629-1685)	19
5.3.	Édit de Fontainebleau, ou Révocation de l'Édit de Nantes (1685)	22
5.4.	Édit de Versailles (1787)	26
5.5.	Période révolutionnaire (1789-....)	26
5.6.	Fin de l'exercice du culte protestant à Teillet	26
6.	Voir aussi.....	27
6.1.	Bibliographie	27
6.2.	Articles connexes	27



Extrait de la carte du diocèse d'Albi en 1642, au sud-est d'Albi entre les rivières Tarn et Dadou, lieux où se déroulent la plupart des évènements qui nous intéressent ici.

1. Les vicomtes de Paulin et les guerres de religion (1550-1616)



Le château de Paulin, demeure des vicomtes.



Armoiries des Rabastens : d'azur à lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Nous sommes au milieu du XVI^{ème} siècle, à l'aube des guerres de religion, alors que la réforme calviniste fait de plus en plus d'adeptes. Teillet faisant partie de la vicomté de Paulin, les vicomtes ont fait construire plus d'un siècle auparavant un Fort au pied du village^{1 2}.

¹ Inventaire des titres de la vicomté de Paulin, acte n°22

1550 : Bertrand de Rabastens devient le premier vicomte de Paulin à embrasser la religion réformée. Il hérite de la vicomté de Jacques de Rabastens, son oncle. Il combat aux côtés du prince de Condé³ pendant les guerres de religion et devient le chef incontesté des huguenots dans l'Albigeois et le Castrais. Tous les Rabastens qui lui succéderont seront protestants.⁴

1556-1560 : construction du premier temple de Réalmont. En 1562, la moitié de la ville est protestante et l'autre catholique ; ceux-ci vivent en cohabitation.⁵

1.1. Troisième guerre de religion (1568-1570)

1568 : les rebelles protestants assiègent Réalmont, la prennent et massacrent tous les catholiques. Ils détruisent tous les édifices publics et notamment l'hôpital et l'église.⁶

14 décembre 1568 : Philippe Rodolphe, évêque et seigneur temporel d'Alby, dresse un état des lieux des villages du diocèse d'Alby occupés par les rebelles protestants : ils sont une quarantaine, dont Teillet. Il les accuse de vols, pillages et meurtres, d'empêcher ainsi la collecte des deniers royaux et de causer une grande perte de finances pour le Roi.⁷

1.2. Quatrième guerre de religion (1572-1573)

Novembre 1572 : au lendemain du massacre de la Saint-Barthélémy (24 août 1572), Bertrand de Rabastens, vicomte de Paulin, est élu général des armées protestantes dans les diocèses d'Albi, de Castres et de Saint-Pons. Il établit son quartier général à Réalmont. Il fait ensuite fortifier Teillet^{8,9}

Fin 1572 : Bertrand de Rabastens s'empare du château de Lombers puis de la localité d'Alban.¹⁰

19 mars 1574 : au moins 22 villes du diocèse d'Albi sont occupées par les protestants, parmi lesquelles Paulin, Bézacoul, Réalmont, Alban et le Travet.¹¹

² Vers 1434, Philippe-Jean de Rabastens, vicomte de Paulin, accorde une permission aux habitants de Teillet, Perrèmes (?), Calvairac, Plégades et autres masades de construire un Fort à Teillet, avec des murs, fossés, pals, tours et autres ouvrages de défense, et abritant des maisons.

³ Louis Ier de Bourbon-Condé (1530-1569), prince de Condé, principal chef de guerre protestant durant les trois premières guerres de religion (1562-1570) (http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Ier_de_Bourbon-Condé).

⁴ VIDAL, Auguste. Les vicomtes et la vicomté de Paulin. Revue du Tarn, tome 25, mars-avril 1908, p.106

⁵ CANER, Bernard. La conception d'origine de Réalmont et son évolution à travers les âges. Revue du Tarn, N°198, été 2005, p.273

⁶ CANER, Bernard. La conception d'origine de Réalmont et son évolution à travers les âges. Revue du Tarn, N°198, été 2005, p.273

⁷ COMPAYRÉ, Clément. Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur. Albi, Papailhiau, 1841, p.99

⁸ Il fait vraisemblablement améliorer les fortifications puisque le Fort a été construit un siècle auparavant.

⁹ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.557

¹⁰ GRESLE-BOUIGNOL, Maurice. Famille de Paulin. Les Tarnais, dictionnaire biographique. FSIT, 1996

¹¹ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 838

Mars 1575 : au moins 20 villes du diocèse d'Albi sont occupées par les protestants, parmi lesquelles Paulin, Réalmont, Alban et le Travet par le château de Rasisse.¹²

1577 : pasteurs, garnisons et bourgeois protestants sont imposés par le diocèse d'Albi. Nous avons ci-après une liste des imposables de Teillet et ses alentours pour l'année 1577 : Jean Nadal, ministre¹³ de Paulin, Teillet et le Travet ; la garnison protestante de Teillet, qui compte 4 hommes ; celle de Réalmont comptant 1 capitaine en chef, 2 sergents, 4 caporaux, 30 hommes ; celle de Lombers avec le même effectif que Réalmont ; celle des châteaux de Paulin et Rasisse avec respectivement 8 et 6 hommes ; Pierre Dumas et Jean Bosquet, maître régents pour l'instruction de la jeunesse à Réalmont, Lombers, Teillet et autres lieux ; Balthazar d'Albert, marchand, capitaine de Teillet et député à l'assemblée de Montagnac.¹⁴

27 juin 1578 : au moins 24 villes du diocèse d'Albi sont occupées par les protestants, parmi lesquelles Paulin, Réalmont et Alban.¹⁵

1.3. Huitième guerre de religion (1585-1598)

7 janvier 1587 : à l'assiette du diocèse d'Albi, en séance du 7 janvier tenue à Gaillac, Bertrand de Rabastens avait demandé le retrait de la garnison qui occupait Mauriac dépendant de ses nombreuses seigneuries. L'assiette consent, à condition toutefois que « le viscomte de Paulin promettra et hobligerà sa foy, par acte publique, tant à Monsieur d'Alby, que au syndic du présent diocèse, de vivre en ses maisons de Paulin et Telhet paiziblement suyvant les édits de sa magesté ». ¹⁶

Juin 1587 : au moins 21 villes du diocèse d'Albi sont occupées par les protestants, parmi lesquelles Paulin, Alban, Réalmont, Fauch et Le Travet. 15 villes sont ruinées, parmi lesquelles Ambialet, Bellegarde, Mouzieys, Teulet et Fréjairrolles.¹⁷

6 octobre 1587 : Marc-Antoine de Rabastens, fils aîné de Bertrand de Rabastens et héritier de la vicomté, lieutenant de la compagnie de gens d'armes du comte de Montgommery¹⁸, est tué dans un combat contre les troupes du baron d'Ambres, au carrefour formé par les chemins de Castres à Réalmont et à Saint-Germier.^{19 20}

1589 : Samuel de Rabastens, neveu de Bertrand est l'héritier de la vicomté suite à la mort de Marc-Antoine. Mais alors qu'il va de Saint-Rome à Villegly aux côtés du sieur de

¹² Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 842

¹³ Pasteur

¹⁴ Quittances et autres actes et papiers servans pour le compte des héritiers de feu Dupuy, receveur du diocèse d'Alby, durant les troubles derniers, l'an 1577, pour les églises réformées du pays, sous le Roy de Navarre. Inventaire sommaire série B. Archives départementales de l'Hérault, cote 22.362

¹⁵ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 846

¹⁶ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 237

¹⁷ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 852

¹⁸ Jacques II de Montgommery (vers 1554-1609), seigneur de Lorges, gouverneur du diocèse de Castres.

¹⁹ PRADEL, Charles. Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religions à Castres et dans le Languedoc. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, p.360

²⁰ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.759

Tanus²¹, il tombe dans une embuscade des troupes catholiques de Moussoulens, lieutenant du duc de Joyeuse²². Il y est blessé, puis est transporté à Ferrals et y meurt quelques jours après.^{23 24}

1590 : le viguier d'Albi, De Fonvieille²⁵ et les syndics du diocèse, offrent 200 écus sols au capitaine Verdou²⁶, commandant de Cambon²⁷, pour tuer ou faire tuer d'ici un mois 30 ou 40 hérétiques de Teillet ou des environs qui ont délibérément forcé Cambon.²⁸

1591 : plainte du sieur de Grandval contre le capitaine Lalande, de Sérénac, qui a envahi, saccagé et pillé les lieux de Bezacoul et Puech-Malou, de la terre de Grandval, et ceux de Terrabusset et le Garric, de la terre de Paulin.²⁹

Avril 1595 : 25 communes du diocèse d'Albi sont du parti du Roi, parmi lesquelles Paulin, Bézacoul, Réalmont, Lombers, Fauch et le Travet.³⁰

1.4. La fin des Rabastens (1616)

10 juillet 1616 : Marquis de Rabastens, vicomte de Paulin, fils de Samuel, pris en flagrant délit d'adultère au château de Reyniès, est tué par le mari outragé, Jacques de la Tour³¹. Aucun enfant n'étant né de son mariage avec Madeleine de Vignolles, celle-ci hérite de la vicomté de Paulin.³²

2. Première rébellion huguenote (1620-1622)

2.1. L'assemblée de la Rochelle

²¹ Sieur de Tanus, gouverneur de Réalmont, protestant.

²² Henri de Joyeuse (1563-1608), duc de Joyeuse, comte du Bouchage, prêtre capucin nommé en religion Père Ange, lieutenant général du Languedoc (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_de_Joyeuse).

²³ PRADEL, Charles. Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religions à Castres et dans le Languedoc. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, p.391

²⁴ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.786

²⁵ Pierre de Fontvieille (>1533-1626), seigneur de Saliès, Séquestre et Orban, viguier d'Albi, sert toute sa vie les rois de France.

²⁶ Le capitaine Antoine Bones, dit Verdou, catholique, habitant de Cambon (Cambons près Montsalvy ?). On le retrouve gardien du fort de Montsalvi en 1587, 1588 et 1589 (série C - AD81).

²⁷ Il peut s'agir de l'actuel Cambon d'Albi, mais il existe aussi un lieu-dit nommé Cambons, près Montsalvy, aujourd'hui les Cambous, mais qui n'était pas fortifié à notre connaissance. Il y a aussi la possibilité de Cambon du Temple (actuel Le Fraysse).

²⁸ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 409

²⁹ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 241

³⁰ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 417

³¹ Voir l'étude détaillée de Philippe Corbière sur le meurtre du vicomte de Paulin (<http://corbiera.free.fr/etudes/etudes/paulin.htm>).

³² VIDAL, Auguste. Les vicomtes et la vicomté de Paulin. Revue du Tarn, tome 25, mars-avril 1908, p.195



Henri II de Rohan, duc de Rohan

25 décembre 1620 : suite à l'annexion du Béarn par Louis XIII, les huguenots se réunissent à la Rochelle et décident de résister par la force à la menace royale en établissant un État protestant dans le Midi, avec son armée, ses impôts, ses finances et son conseil.³³

2.2. Le duc de Rohan s'établit à Castres

1621 : le viguier d'Albi certifie que les protestants tiennent les lieux de Réalmont, Lombers, Massuguiès, Paulin, Teillet, et qu'ils forcent les communautés environnantes, Laboutarié, le Bruc, Sieurac, Orban, Poulan, Pouzols, Labruguière, Saint-Benoît, Lamillarié, Saint-Lieux, Saint-Antonin, Fauch, Rônel, Roumégoux, Laroque, le Travet, Bézacoul, Saint-Salvi, Mouzieys-Teulet, Fréjairolles, Curvalle, Marsal, Bellegarde, Puylanier, Lasgraises, etc., à porter leurs contributions au bureau qu'ils ont établi à Réalmont, d'où il résulte que le reste du diocèse est épuisé.³⁴

Fin juin 1621 : l'Assemblée de la Rochelle donne le commandement du Haut-Languedoc et de la Haute-Guyenne au duc de Rohan^{35,36}

13 juillet 1621 : Rohan s'établit à Castres.³⁷

18 août 1621 : une imposition est consentie pour les armées de Rohan et du marquis de Malauze³⁸, de Lacaze.³⁹

³³ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.210

³⁴ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 874

³⁵ Henri II de Rohan (1578-1638), duc de Rohan, chef de guerre des rébellions huguenotes contre le pouvoir royal catholique (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_II_de_Rohan).

³⁶ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.943

³⁷ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.214

³⁸ Henri II de Bourbon (1575-1649), marquis de Malause, commande l'Albigeois au nom de l'assemblée de la Rochelle, x Marie de Châlon, fille du seigneur de Lacaze. Demeure à Lacaze. Sert sous le duc de Rohan,



Henri II de Bourbon, marquis de Malause

2.3. La bataille de Fauch

3 septembre 1621 : le marquis de Malauze et ses 450 cavaliers et 3000 hommes de pied viennent à peine de reprendre le village fortifié de Fauch quand le duc d'Angoulême⁴⁰ attaque le village avec ses troupes de 500 cavaliers et 4000 fantassins à laquelle 4 compagnies diocésaines viennent prêter main forte. Une bataille sans merci s'engage jusqu'à ce que Malauze capitule avec de lourdes pertes : les protestants ont 400 tués dont plus de 40 gentilshommes ou capitaines, 200 blessés et 100 prisonniers ; tandis que les catholiques ont seulement 3 officiers et 20 chevaux de tués, une quinzaine de blessés et 30 ou 40 fantassins tués ou blessés.

Les religionnaires s'obligent par la capitulation à ne pas porter les armes pendant six mois, pour qui que ce soit, excepté pour le Roi. Ce dernier leur accorde une abolition pour le passé, avec la permission de jouir du bénéfice des édits. Ils ont la vie sauve et la liberté de se retirer avec leurs armes et leurs bagages.⁴¹

À la nouvelle de la reddition protestante, les villes de Lombers et Réalmont décident d'ouvrir leurs portes aux vainqueurs.⁴²

2.4. Les troubles s'intensifient à Teillet

On distingue à cette époque dans Teillet :

puis se converti au catholicisme en 1625 et s'oppose à Rohan ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_de_Bourbon_\(1575-1647\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_de_Bourbon_(1575-1647)) article Wikipédia).

³⁹ MAYNADIER, Abbé André. Le Fort de Teillet, 1621-1625. Teillet, 1988, p.4

⁴⁰ Charles de Valois (1573-1650), duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX, colonel général de la cavalerie légère de France de 1619 à 1637 ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_d'Angoulême_\(1573-1650\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_d'Angoulême_(1573-1650))).

⁴¹ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.947

⁴² FOURNIER, Christophe. Les guerres de Rohan et l'Albigeois, 1620-1629. Revue du Tarn, N°174, été 1999, p.201

- la Ville, autrement dit le Fort ou la Place, constituées de 11 maisons enceintes de murailles et fossés. Ses habitants sont exclusivement protestants et il y a entre 1621 et 1625 moins de 10 feux.
- les faubourgs, au pied du Fort, au nord-ouest sur la route d'Albi, sont constitués de quelques maisons et de l'église. Leurs habitants sont soit catholiques, soit protestants.

De septembre 1621 à juin 1622 : dans le diocèse d'Albi, les huguenots occupent les villes de Réalmont, Lombers, Massuguiès, Paulin et Teillet et leurs environs (cantons actuels de Réalmont, Alban et au-delà). C'est depuis le bureau de Réalmont tenu par le receveur Me David Barrau que les rebelles organisent la levée des impôts sur cette région par la contrainte des armes. Ceux-ci commettent des exactions, ravagent, volent le bétail aux paysans et empêchent ainsi le receveur du diocèse de percevoir ses impôts.

À Teillet, c'est Me Jean Cahuzac, lieutenant de Janes et habitant de Teillet, qui est le receveur pour le compte de Rohan. On accuse les protestants de Teillet de pactiser avec ceux de Réalmont, d'avoir fait des prisonniers à Villefranche et Cunac, de les emprisonner dans le Fort, et d'avoir tué un paysan.⁴³

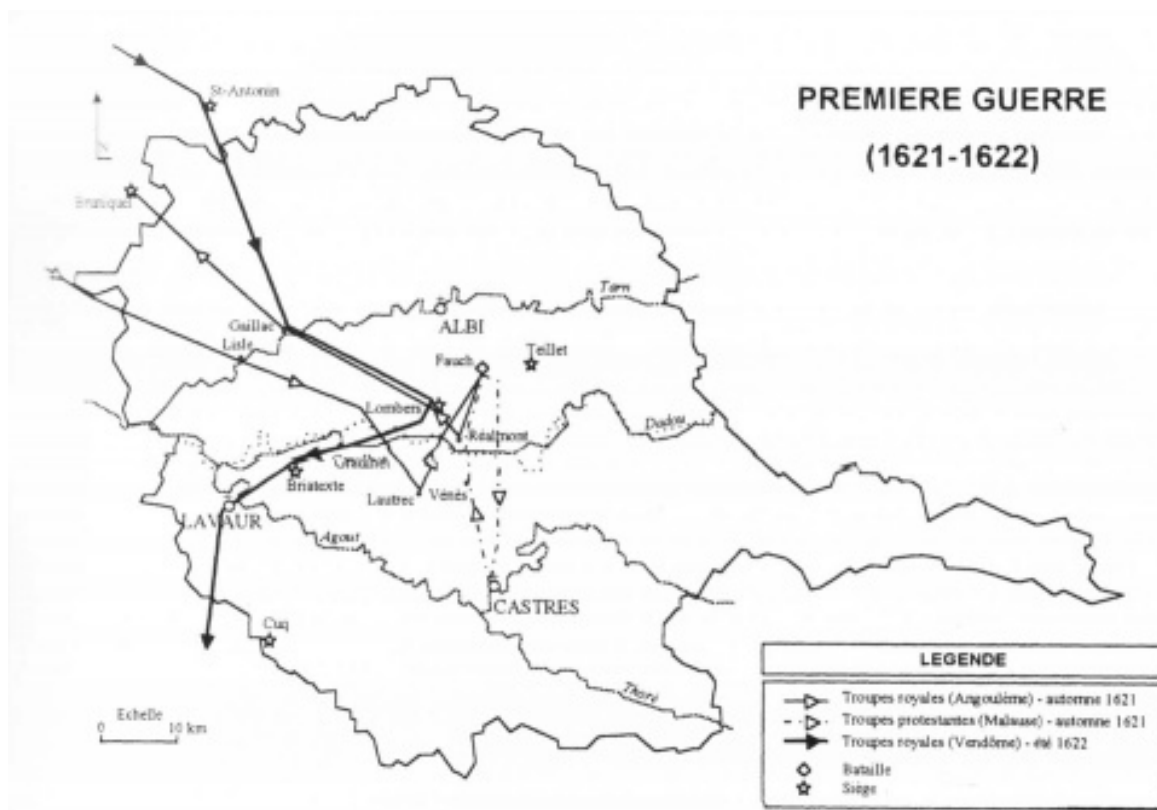
Les habitants de la ville de Teillet : Jean Cahuzac (receveur de Teillet), Elie Enjalbert (fils de Jean, consul), Jean Enjalbert (consul de Teillet), Enjalbert (sergent de Teillet), Chaumont (commandant et procureur à Teillet pour le sr président de Vignolles), Jean Miremont dit « Jean Boyer », N. Soult, Samuel Cahuzac (fils de Gabriel).

Les habitants protestants des faubourgs : Sirvens (hôtelier), Pierre Carme (hôtelier), Gabriel Cahuzac, David Pujol.

Les habitants protestants de Teillet (sans précision si dans faubourgs ou ville) : David Gantet, Jean Plazoles, Isaac Gantet, Barthélémy Bousquet, François Babau.

9 novembre 1621 : Louis XIII est contraint de lever le siège de Montauban, commencé le 18 août 1621. L'armée royale a perdu 8000 hommes, soit la moitié de ses effectifs.

⁴³ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cotes C 784 et C 877



Campagnes catholiques et protestantes pendant la 1ère rébellion

2.5. Teillet prise par le seigneur de Grandval

2 mai 1622 : las des exactions des rebelles de Réalmont sur les habitants catholiques, le duc de Montmorency⁴⁴, gouverneur du Languedoc, ordonne au seigneur de Grandval⁴⁵ de se saisir du Fort de Teillet, ce qu'il fait le 2 mai 1622. La garnison protestante de Teillet, attaquée par surprise, se rend immédiatement et sans aucune résistance. La ville et ses habitants se déclarent au service du roi.^{46 47}

28 mai 1622 : malgré cette déclaration, le Parlement de Toulouse constate que les habitants de Teillet peuvent rentrer dans le Fort et continuer leurs « maléfices ». Le parlement ordonne au seigneur de Grandval de garder la ville au service du roi, d'y tenir soldats, vivres et munitions nécessaires et d'empêcher les exactions des rebelles sur les habitants et ecclésiastiques.⁴⁸

2.6. Ordre de démolition du fort par le Roi

⁴⁴ Henri II de Montmorency (1595-1632), duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc pour le roi de France (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_II_de_Montmorency).

⁴⁵ Antoine de Roquefeuil, baron de Grandval, catholique. Demeure au château de Grandval, aujourd'hui commune de Teillet.

⁴⁶ FOURNIER, Christophe. Les guerres de Rohan et l'Albigeois, 1620-1629. Revue du Tarn, N°174, été 1999, p.201

⁴⁷ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 877

⁴⁸ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 877

22 juin 1622 : le Roi prend Saint-Antonin-Nobleval. Louis XIII envoie depuis cette ville ses lettres patentes ordonnant au Parlement de Toulouse de faire procéder à la démolition des fortifications de Teillet. Les lettres demandent au Parlement de contraindre les habitants de Teillet et des villages voisins à raser les murailles et combler les fossés du Fort tout en laissant les logements intacts.⁴⁹

28 août 1622 : une vingtaine de soldats supplémentaires et deux fauconneaux sont envoyés par les consuls d'Albi chez le seigneur de Grandval afin de prendre la mouline de Janes occupée par les rebelles. Ce renfort vient s'ajouter à la garnison déjà présente pour garder Teillet « au service de Roi ».⁵⁰

3. La Paix de Montpellier (1622-1625)

3.1. Sursis pour le fort de Teillet

9 octobre 1622 : le Traité de Montpellier est signé entre Louis XIII et le duc de Rohan. Par ce traité, le roi confirme l'Édit de Nantes, le rétablissement de l'exercice des deux religions dans tous les lieux d'où il a été banni, le rétablissement de la Chambre de l'Édit, donne pour places de sûreté aux religionnaires les villes de la Rochelle et de Montauban ; l'anéantissement des fortifications de leurs autres places, surtout celles de Castres et de Montpellier⁵¹.

Cependant, à Teillet, la Paix de Montpellier installe un statu quo en ce qui concerne ses fortifications. Le Fort étant gardé par la garnison catholique de Grandval et les habitants protestants du Fort ayant cessé leurs exactions, la démolition des fortifications n'est plus à l'ordre du jour.

8 février 1623 : la garnison du seigneur de Grandval compte 25 soldats et garde toujours Teillet depuis août 1622.⁵²

3.2. Réparations de murailles non autorisées

23 novembre 1623 : alors que les habitants de Teillet ont entrepris la réparation d'une muraille du Fort qui menaçait ruine car les maisons reposent sur celle-ci, le baron de Lescure⁵³ est envoyé par le duc de Ventadour⁵⁴ pour vérifier les travaux. Il s'aperçoit que les habitants ont non seulement doublé la muraille ruinée d'une contre-muraille au droit des maisons mais qu'ils ont aussi continué cette contre-muraille sur tout un côté du Fort, là où la muraille n'avait aucunement besoin d'être réparée. Le duc de Ventadour

⁴⁹ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 877

⁵⁰ ALLAIRE, Roger. Chronique du Pays Albigeois. La vie du Pays et les guerres de religions, 1621-1632. tome 5

⁵¹ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.947

⁵² Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 265

⁵³ Louis Ier de Lescure (1554-1651), baron de Lescure, colonel des légionnaires du Languedoc, catholique. Aujourd'hui Lescure d'Albigeois.

⁵⁴ Henri de Lévis (1596-1680), duc de Ventadour, lieutenant général en Languedoc pour le roi de France (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_de_Lévis).

ordonne dès lors au baron de Lescure de faire procéder à la démolition de cette contre-muraille.⁵⁵

29 novembre 1623 : *Les habitants de la ville de Teillet : Pierre Cazessus (chirurgien), Elie Enjalbert, Jacob Panis, Samuel Cahuzac (fils de gabriel), Pierre Ducros (agent de la vicomtesse de Paulin). Les habitants catholiques de Teillet : Jacme (premier consul de Teillet).*⁵⁶

3 décembre 1623 : la vicomtesse de Paulin⁵⁷ ayant fait part au duc de Ventadour de son opposition à la démolition de la contre-muraille en expliquant qu'il ne s'agissait que de réparations, celui-ci demande au baron de Lescure de faire lever un plan de Teillet afin de prendre une décision.⁵⁸

11 décembre 1623 : visite de Teillet par le baron de Lescure, accompagné de Louis Lebrun⁵⁹, syndic du diocèse, 5 gendarmes de la compagnie de la reine mère et Jean Hourde, maître-peintre, afin d'établir un plan des fortifications. Ils sont accueillis par la vicomtesse de Paulin, Me Falguerolles, juge en la vicomté de Paulin et Pierre Ducros, agent de la vicomtesse. Afin de répondre à leurs accusateurs, ces derniers avancent l'argument que le reste de la contre-muraille qui a été construite hors des maisons est une partie d'une future maison pour l'usage particulier de la vicomtesse. Ils expliquent également qu'ils n'ont jamais accueilli les rebelles de Réalmont comme on l'a faussement prétendu, mais qu'ils n'ont pas pu empêcher leur passage aux faubourgs, et ils accusent les serviteurs du roi d'avoir pillé et ruiné leurs maisons.⁶⁰

Les habitants de la ville sont au nombre de 7 : Me Jacob de Comte, juge de Grandval, les héritiers d'Enjalbert, Gabriel Cahuzac, David Soult, Samuel Sirvens et Me Cazassus, chirurgien (ou Casessus). + Jacob Panis.

3.3. Second ordre de démolition des fortifications

23 décembre 1623 : à la suite de la visite de Teillet par le baron de Lescure, le Parlement de Toulouse ordonne l'exécution des lettres patentes du roi du 22 juin 1622, soit la démolition de la totalité des fortifications et le comblement des fossés. Le Parlement confie l'exécution des lettres patentes au baron de Lescure et à Pons de Calmels⁶¹, conseiller au Parlement de Toulouse et commissaire.⁶²

⁵⁵ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 880

⁵⁶ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 880

⁵⁷ Madeleine de Vignolles (+ >1664), vicomtesse de Paulin, fille de Jacques, président de la chambre de l'Edit, x1608 Marquis de Rabastens, x1624 Charles de Latour-Gouvernet.

⁵⁸ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 880

⁵⁹ Louis Lebrun, sieur de Pousols, 1er consul d'Albi et syndic du diocèse.

⁶⁰ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 880

⁶¹ Pons de Calmels (...-1630), conseiller en la Cour du Parlement de Toulouse, intendant dans les Armées du Roi, chancelier de l'université de Toulouse, chanoine de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse. Fils de Pierre de Calmels de Courviala, Saint-Jean-Delnous ; petit-fils de Pons de Calmels et Jeanne Coutouly de Fontcouverte, Bellegarde.

⁶² Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 880



Pons de Calmels

3.4. Lutte judiciaire de la vicomtesse de Paulin

Du 8 janvier au 10 mai 1624 : la vicomtesse de Paulin engage une bataille de procédure afin d'empêcher la démolition du Fort. Elle fait casser la décision du Parlement de Toulouse auprès de la Chambre de l'Edit, établie à Béziers (constituée à parité de catholiques et de protestants, et présidée par son propre père). La Cour du Parlement de Toulouse et la Chambre de l'Edit se déclarent réciproquement incompétentes sur cette affaire.⁶³

Les habitants de Teillet : David Barthe, François Enjalbert, fils de Jean, consul dudit lieu de Teillet, Pierre Martial, sergent de ladite Dame de Vignolles.

3.5. Échec de la vicomtesse et démolition du fort

Août 1624 : le maréchal de Thémines⁶⁴ donne l'ordre définitif de la destruction du Fort de Teillet.⁶⁵ Mais celui-ci ne semble que partiellement démolé par les catholiques car on sait qu'il est « remis en bon état » par les rebelles en avril 1625. Les protestants qui occupaient le Fort se réfugient au château de la Voulte (la Veaute).^{66 67}

⁶³ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 882

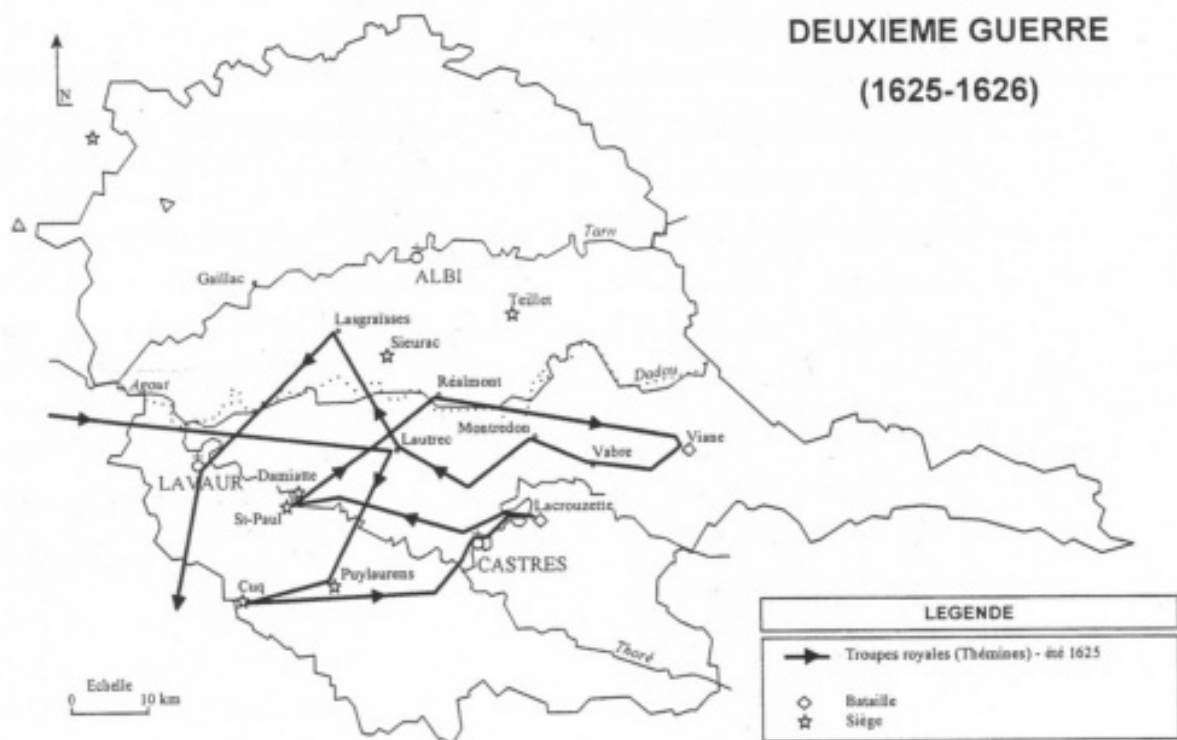
⁶⁴ Pons de Lauzières (1553-1627), marquis de Thémines, maréchal de France, gouverneur des troupes royalistes en Languedoc, remplace le duc de Montmorency au début de l'année 1625 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Pons_de_Lauzières-Thémines article Wikipédia).

⁶⁵ VANEL, Claudine. La révolte du duc de Rohan. Revue du Tarn, N°41, mars 1966, p.68

⁶⁶ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.226

⁶⁷ Camille RABAUD évoque une démolition du fort en 1623, constatée par un procès-verbal dressé par le baron d'Hauterive le 7 mai 1624. Or, nous avons une dizaine de lettres d'échanges du 8 janvier au 10 mai 1624 qui retracent la lutte de la vicomtesse pour empêcher la démolition des fortifications, donc les démolitions n'ont pas pu être faites avant le 10 mai 1624.

4. Deuxième rébellion huguenote (1625-1626)



Campagnes catholiques et protestantes pendant la 2ème rébellion

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1625 : le duc de Soubise⁶⁸ attaque la flotte royale prête à faire le blocus de la Rochelle. C'est la fin de la Paix de Montpellier, le duc de Rohan soulève de nouveau les protestants du Languedoc contre le Roi.⁶⁹

4.1. Teillet reprise par les huguenots

10 avril 1625 : le duc de Rohan ordonne à un de ses capitaines, le sieur de Blaumont⁷⁰, de se saisir du Fort de Teillet, d'y faire les réparations nécessaires et d'y tenir une garnison de protestants, ce qu'il effectue.⁷¹

15 avril 1625 : Rohan attaque Réalmon, restée fidèle au roi, où le marquis de Malauze, passé dans le camp des catholiques, lui résiste.⁷²

⁶⁸ Benjamin de Rohan (1583-1642), duc de Soubise, chef de guerre huguenot dans la région de La Rochelle, frère d'Henri II de Rohan (http://fr.wikipedia.org/wiki/Benjamin_de_Rohan article Wikipédia).

⁶⁹ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.991

⁷⁰ De Comte, Sieur de Blaumont, de la Vaute, protestant, gentilhomme et écuyer du marquis de Malause (probablement jusqu'à ce que ce dernier passe dans le camp du Roi).

⁷¹ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.475

24 mai 1625 : Rohan lève un nouvel impôt pour l'entretien de ses garnisons. Celle de Teillet, commandée par Blaumont, commet des exactions sur les habitants de la région : elle rançonne, ravage, emprisonne et améliore les fortifications de Teillet.⁷³

26 mai 1625 : Jean Corras, prêtre et recteur de Teillet, rapporte que la garnison de Blaumont a brisé l'autel et le bénitier de l'église de Teillet, ainsi que les croix du cimetière et des carrefours.⁷⁴

Juin 1625 : Rohan se saisit de Réalmont, le marquis de Malauze s'étant replié sur ses terres de Lacaze.⁷⁵

4.2. Troisième ordre de démolition des fortifications

9 juin 1625 : le maréchal de Thémines ordonne au diocèse d'Albi de lever 500 gastadours ou pionniers pour faire le dégât autour des villes occupées par les rebelles.⁷⁶

17 juillet 1625 : la garnison de Teillet commandée par Blaumont compte 40 soldats rebelles⁷⁷ ; celle de Grandval, catholique, en compte une vingtaine⁷⁸.

29 juillet 1625 : Thémines attaque Rohan à Pierre-Ségade, puis, apprenant que 1500 soldats religieux sont réunis à Brassac, s'échappe et part pour le pays de Foix.⁷⁹ Rohan y envoie Saint-Blancard pour le suivre avec 500 hommes. Avant de partir, Thémines avait donné l'ordre au baron de Lescure de s'approcher de Teillet.⁸⁰

4.3. Arrivée de Lescure à Teillet et début des démolitions

7 août 1625 : à Teillet, le régiment de Lescure occupe le faubourg afin de sécuriser la démolition du Fort opérée à partir du 7 août par des « gastadours » (maçons, charpentiers et pionniers) sous les ordres de Louis Lebrun, syndic du diocèse. Auparavant, les rebelles qui occupaient le Fort s'étaient enfuis et quelques soldats du sieur de Grandval y étaient entrés, Lescure n'a donc pas eu besoin de l'assiéger comme il s'y était préparé. Sur ordre de Rohan, le marquis de Lusignan rassemble 1200 hommes

⁷² DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.991

⁷³ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 273

⁷⁴ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 273

⁷⁵ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.991

⁷⁶ MAYNADIER, Abbé André. Le Fort de Teillet, 1621-1625. Teillet, 1988, p.49

⁷⁷ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.227

⁷⁸ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 273

⁷⁹ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.233

⁸⁰ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.996

de pied et 200 chevaux⁸¹ à Réalmonet dans le but d'attaquer Lescure à Teillet et d'empêcher la démolition du Fort.^{82 83}

4.4. Le combat de Teillet

11 août 1625 à l'aube : avec l'aval de la vicomtesse de Paulin, Lusignan et ses hommes opèrent l'attaque. Ils commencent par massacrer les gastadours surpris pendant leur sommeil dans leur logement éloigné du Fort. Lusignan force ensuite les barricades de Lescure aux faubourgs et l'oblige à se réfugier dans le Fort. S'en suit un rude combat de 2 heures pendant lequel Lusignan subit de lourdes pertes (environ 200 tués ou blessés) dont ses meilleurs hommes et il est forcé de se retirer. Les soldats catholiques n'ont que 2 tués et 31 blessés, sans compter les gastadours massacrés. À la suite du combat, le Fort est brûlé et d'autres gastadours sont rassemblés afin de travailler à la démolition des fortifications.⁸⁴

Fin août 1625 : Rohan, profitant de l'absence de Thémines toujours en pays de Foix et souhaitant venger les dévastations commises par l'armée royale, attaque Grandval.⁸⁵

4.5. L'exécution des démolitions



Teillet en 1836. Le faubourg et l'emplacement de l'ancien Fort.

26 août 1625 : sur ordre du duc de Ventadour, le notaire Bertrand Delamotte se rend à Teillet pour vérifier la démolition qui a été faite. Il constate que très peu de démolitions

⁸¹ D'autres sources parlent de 1000 hommes et 300 cavaliers

⁸² Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 273

⁸³ MAYNADIER, Abbé André. Le Fort de Teillet, 1621-1625. Teillet, 1988, p.50-60

⁸⁴ MAYNADIER, Abbé André. Le Fort de Teillet, 1621-1625. Teillet, 1988, p.50-60

⁸⁵ VANEL, Claudine. La Révolte du duc de Rohan. Revue du Tarn, N°43, septembre 1966, p.370

ont été effectuées : les murailles, portes et tours sont brûlées mais sont encore en leur entier, tout comme les fossés.⁸⁶

Maisons de Jacob de Comté, de Gabriel Cahuzac.

Septembre 1625 : la démolition totale du Fort est terminée.⁸⁷ Le Fort de Teillet ne se relèvera plus jamais.

Lors de cette démolition, une grande partie des fossés n'est cependant pas comblée ; la moitié est encore visible sur le cadastre de 1836 et sera comblée au cours du XIXe siècle. Le puits qui se situait au centre de la place subsistait encore jusqu'à il y a peu de temps.⁸⁸

4.6. L'incendie du château de la Voulte

20 novembre 1625 : les protestants qui avaient évacué Teillet en août 1625 avant l'arrivée de Lescure s'étaient réfugiés au château de la Voulte (ou la Vaute), propriété des de Comte à 4 km en amont de Grandval. Ceux-ci continuaient les exactions dans les environs. Le duc de Ventadour ordonne le 20 novembre au sieur de Grandval de se saisir de la Voulte, de « tailler en pièces » les rebelles et si besoin de raser le château. Le sieur de Grandval et « plusieurs seigneurs et gentils-hommes du voisinage » prennent l'assaut du château avec succès. Les rebelles se rendent et le château est brûlé.⁸⁹

5. Le déclin du protestantisme à Teillet (XVIIe-XXe siècles)

5.1. Dernière rébellion huguenote (1627-1629)

La troisième rébellion huguenote provoque moins de troubles dans le pays albigeois que les précédentes. Cependant quelques événements touchant les environs de Teillet sont à signaler :

Janvier-février 1628 : le prince de Condé⁹⁰ établit une garnison de 25 hommes au château de Grandval. Une imposition pour l'entretien de cette garnison est autorisée par lettres patentes.⁹¹

15 avril 1628 : le siège de Réalmont, la plus forte place religieuse de l'Albigeois, est entrepris par le prince de Condé, accompagné de 6000 hommes de pied et 350 chevaux alors que la garnison de protestants compte seulement 600 hommes. Condé fait trois

⁸⁶ MARTIN. État du fort de Teillet après destruction (1625). Soc. Litt. et Scient. de Castres, 1860, 4ème année, p.353

⁸⁷ VANEL, Claudine. La Révolte du duc de Rohan. Revue du Tarn, N°43, septembre 1966, p.370

⁸⁸ Les fossés sont comblés pour la construction de maisons en alignement des routes d'Albi à Lacaune et d'Alban et pour la construction de la mairie-école et du foirail. Le puits, lui, était adossé à la maison des jeunes.

⁸⁹ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873, vol.1, p.476

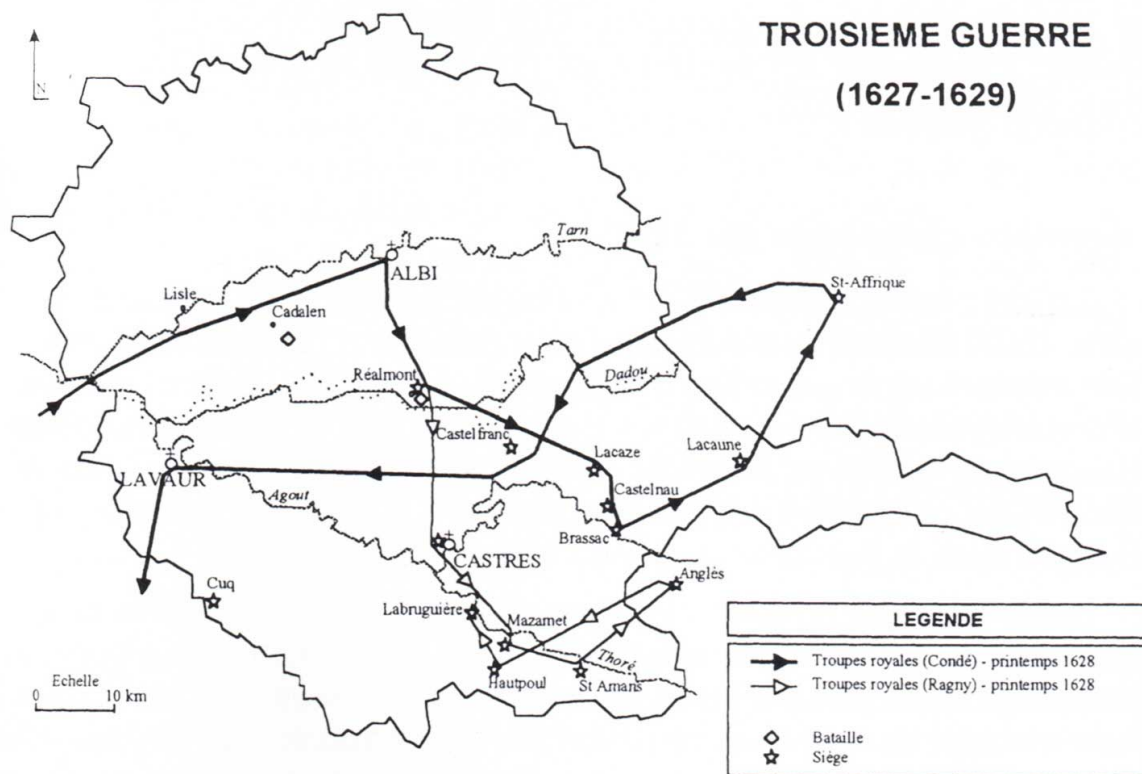
⁹⁰ Henri II de Bourbon-Condé (1588-1646), lieutenant général des armées du roi entre 1620 et 1629 (http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_II_de_Bourbon-Condé).

⁹¹ Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 891

attaques et force Mongis⁹², gouverneur de la ville, à capituler le 30 avril avec 100 religionnaires tués. Réalmont est ensuite saccagée par les troupes catholiques.⁹³

1er mai 1628 : suite au sac de Réalmont, Castres se déclare en faveur de Rohan. Le prince de Condé tente de se rendre maître de toutes les places religionnaires de la montagne castraise pour couper la communication au duc de Rohan entre le haut et le bas Languedoc, mais n'y parvient pas. Il prend tout de même un quinzaine de villes ou bourgades.⁹⁴

27 juin 1629 : la Paix d'Alais met un terme aux rébellions huguenotes. Le traité, promulgué par le Roi, prévoit la démolition des places fortes protestantes de tout le Languedoc, de la Guyenne et du Vivarais et confirme la liberté de culte établie par l'Édit de Nantes. Le duc de Rohan quitte pour toujours le Languedoc.



Campagnes catholiques et protestantes pendant la 3ème rébellion

⁹² Mongis (ou Maugis). Il existe en 1607 un Jacques de Maugis, de la prévôté de Réalmont, marié à Madeleine de Saint-Maurice (AD81 cote C437)

⁹³ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.1018

⁹⁴ DEVIC, Claude, VAISSETE, Joseph. Histoire générale de Languedoc. 1443-1642. Toulouse, Privat, tome 11, 1872, p.1019



« Signature de la paix d'Alais (1629) » de Cabanes (1867-1947)

5.2. Reconquête catholique (1629-1685)

À la suite de la Paix d'Alais, les catholiques partent à la reconquête du pouvoir dans les villes à majorité réformée. Bien que n'ayant pu reconstituer une communauté conséquente dans ces villes, ils parviennent à contrôler le pouvoir local à l'aube de la révocation de l'Édit de Nantes (1685).

31 mars 1631 : l'évêque d'Albi demande la reconstruction de l'église de Teillet détruite par les religionnaires en 1625, sur l'emplacement de l'ancienne et avec les mêmes dimensions, à savoir 8 cannes (16 mètres) de longueur, 3 cannes (6 mètres) de largeur et 20 empans (5 mètres) de hauteur (mesure de Montpellier).^{95 96 97}

19 octobre 1634 : à cette date, l'église Saint-Amans de Teillet est reconstruite, ainsi que la chapelle Saint-Eugène qui lui est annexée.⁹⁸

1660 : le début du règne de Louis XIV marque le début d'une série de mesures qui visent à limiter la liberté du culte protestant :

- défense aux pasteurs de s'intituler « pasteurs », mais seulement « ministres de la religion prétendue réformée ». Ils ne sont plus exemptés de l'imposition de la taille.
- défense de critiquer l'Église catholique pendant leur prêche.
- défense de consoler les malades ou les prisonniers à voix haute.
- défense de chanter les psaumes hors des temples.

⁹⁵ Il y a 300 ans. La Voix de Teillet, A9, mai-juin 1938

⁹⁶ VIDAL, Auguste. L'ancien diocèse d'Albi, Paris, Picard, 1913, p.147

⁹⁷ L'ancienne église Saint-Amans de Teillet, vendue en 1860 pour construction de l'actuelle, et dont le chœur fait encore office de grange aujourd'hui, se situait dans le faubourg. Voir l'étude détaillée sur l'église Saint-Amans.

⁹⁸ VIDAL, Auguste. L'ancien diocèse d'Albi, Paris, Picard, 1913, p.147

- défense de faire bénir les mariages ou baptiser les enfants à l'étranger. Les enterrements sont autorisés à certains horaires et seules 10 personnes peuvent y assister. Seulement 12 personnes peuvent assister aux mariages et baptêmes.
- défense d'imprimer sans autorisation.
- défense aux Églises réformées de correspondre de province en province.
- limitation de l'enseignement dans les écoles protestantes.
- défense aux consistoires de censurer les parents qui confient leurs enfants aux écoles catholiques.
- défense de se convertir au protestantisme, sous peine de condamnation au bannissement.

Beaucoup de ces mesures sont répétées jusqu'en 1685, preuve qu'elles sont mal appliquées, que les protestants ne s'y soumettent pas.⁹⁹

La Révocation de l'Édit de Nantes, 25 ans plus tard, ne sera que la conclusion du combat mené par Louis XIV depuis son arrivée sur le trône.

1665 : un recensement des catholiques et huguenots est réalisé dans le diocèse de Castres¹⁰⁰. Dans les villes les plus proches du diocèse d'Albi, on compte :

- Senegats (Saint-Pierre de Trivisy) : 60 catholiques pour 200 huguenots
- Montredon : 150 catholiques pour 800 huguenots
- Berlan (Montredon-Labessonnié) : 150 catholiques pour 200 huguenots
- Saint-Jean del Frech et Lacaze : 250 catholiques pour 800 huguenots
- Vabre : 200 catholiques pour 400 huguenots
- Viane : 120 catholiques pour 120 huguenots¹⁰¹

1672 : Gaspard de Latour-Gouvernet, vicomte de Paulin, fils de Madeleine de Vignolles décédée vers 1664 (qui avait défendu 40 ans auparavant le fort de Teillet), est invité à se retirer de l'assemblée de l'Assiette du Diocèse d'Albi, attendu qu'il est protestant. Le syndic prendra fait et cause pour ceux qui seraient vexés ou inquiétés par le vicomte à cause de cette exclusion.¹⁰²

21 septembre 1679 : le synode du Haut-Languedoc et Haute-Guyenne est tenu à Réalmont chez le Sr Corras avocat. Le Sr Viguiier, ministre de l'église de Réalmont, et le Sr Cayrol, ministre de l'église de Paulin, sont entre autres cités.¹⁰³

1679 : les mesures contre le culte protestant se durcissent :

- les pasteurs doivent quitter les localités où le culte réformé a été interdit et s'en éloigner de six lieues, soit 24 km.
- les pasteurs ne peuvent plus exercer plus de 3 ans dans le même lieu.

⁹⁹ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹⁰⁰ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹⁰¹ Selon la SHPF, la population huguenote de Viane semble sous-estimée.

¹⁰² Archives départementales du Tarn, série C - Administrations provinciales, cote C 315

¹⁰³ Archives départementales du Tarn, série J - Archives privées, cote 1 J 953 1

- ils ne doivent parler dans leur prêche que du dogme et de la morale.
- une place est marquée dans les temples pour des catholiques (chargés sans doute d'épier les propos du pasteur).
- interdiction d'émigrer sous peine des galères pour les hommes et d'emprisonnement pour les femmes.
- interdiction d'aller se marier à l'étranger sous peine des galères à perpétuité, de confiscation des biens et de fortes amendes imposées à la parenté.
- les protestants sont exclus des professions qui pourraient leur donner une influence : agent des finances publiques, greffier, notaire, procureur, sergent de justices seigneuriales, maître-apothicaire, épicier, libraire, clerc de juge ou d'avocat, médecin et chirurgien.¹⁰⁴

1682 : selon le journal paroissial « la Voix de Teillet », 1682 est l'année de la conversion de Teillet au catholicisme. Ses habitants passent en bloc au catholicisme par abjuration solennelle de leur erreur.¹⁰⁵

31 août 1682 : un arrêt du conseil du roi condamne le temple de Réalmont à la démolition. Par la même occasion, le culte réformé est définitivement interdit à Réalmont, qui est désormais rattaché à Montredon.¹⁰⁶ Ce temple a été construit de 1657 à 1659 par les protestants car les catholiques avaient gardé définitivement la propriété du temple d'origine.^{107 108}

Avril-mai 1685 : les temples de Lacaune, Viane, Lacaze, Espérausses, Castelnaud-de-Brassac et Brassac sont démolis. Des nouveaux catholiques y étaient revenus au prêche, de même qu'une femme mariée à l'église, et une autre qui avait fait baptiser son enfant à l'église. En mai, le temple de Lacrouzette est condamné à être démoli, son pasteur ayant reçu des catholiques au culte.¹⁰⁹

1685 : à la veille de la Révocation, Louis XIV souhaite connaître le nombre de protestants dans son royaume et c'est l'intendant d'Aguesseau qui est chargé de dresser un état des religionnaires pour le Languedoc. Le diocèse de Castres compte 12 557 protestants, celui de Lavaur en compte 5 320, Saint-Pons 1 024 et Toulouse 497. Quant au diocèse d'Albi, la Société de l'histoire du protestantisme français y évalue le nombre de protestants à environ un millier pour cette période. Ces chiffres ne semblent pas

¹⁰⁴ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹⁰⁵ L'ancien château-fort de Teillet. La Voix de Teillet, N°11, A1, octobre 1931

¹⁰⁶ MAURAN, Ch. et Ph. Les huguenots albigeois. Revue du Tarn, N°110, été 1983, p.157

¹⁰⁷ A la suite du sac de Réalmont de 1628 par les catholiques, le temple est provisoirement cédé aux catholiques en compensation de l'église détruite en 1568 et dans l'attente de la construction de la nouvelle église que les protestants doivent financer en punition de leurs méfaits. Mais en 1652, alors que les catholiques doivent rendre le temple aux protestants et que ces derniers doivent commencer à payer la reconstruction de l'église, aucune entente n'est trouvée entre les deux communautés et le temple devient définitivement propriété des catholiques en 1657.

¹⁰⁸ CANER, Bernard. La conception d'origine de Réalmont et son évolution à travers les âges. Revue du Tarn, N°198, été 2005, p.273

¹⁰⁹ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

évoluer significativement depuis 1665, date des premiers recensements de protestants, et n'évolueront pas plus jusqu'à la fin du XVIIe siècle.^{110 111}

22 septembre 1685 : sous l'impact de la Grande Dragonnade, les conversions de masse de protestants au catholicisme débutent à Réalmont.¹¹²

Certains n'abjurent pas leur foi protestante et décident de quitter le royaume, le plus souvent pour la Suisse ou les Pays-Bas. À Réalmont, une première vague de départs a lieu entre 1685 et 1687. Les années 1693 à 1695, marquées par la crise économique, voient une seconde vague de départs. La paix de Ryswick, en 1697, ne change rien à la condition des protestants et les départs continuent jusqu'au tout début du XVIIIe siècle. De 1685 à 1715, Réalmont compte 74 fugitifs sur une population d'environ 700 protestants.¹¹³ Cependant, nous n'avons pas connaissance de protestants teilletois ayant quitté le royaume.

5.3. Édît de Fontainebleau, ou Révocation de l'Édit de Nantes (1685)

18 octobre 1685 : l'Édit de Fontainebleau, plus souvent appelé Révocation de l'Édit de Nantes, enlève l'état civil aux protestants et leur fait obligation de s'enregistrer sur les registres paroissiaux catholiques.

Voici les 11 articles de l'Édit :

- Les temples seront démolis.
- L'exercice du culte est interdit.
- De même que les cultes de fief, sous peine de confiscation de corps et de biens.
- Les ministres doivent quitter le royaume dans les quinze jours et dans l'intervalle s'abstenir de tout exercice, sous peine de galères.
- Les ministres convertis seront exempts de la taille et du logement des gens de guerre. Ils toucheront une pension d'un tiers plus forte que leur traitement.
- S'ils veulent devenir avocats ou docteurs ès lois, ils seront dispensés des trois ans d'étude et après examen ne paieront que la moitié des droits exigés.
- Les écoles protestantes sont interdites.
- Les enfants seront baptisés et instruits dans l'Église catholique, sous le contrôle des juges.
- Les émigrés ont un sursis de 4 mois pour revenir et rentrer en possession de leurs biens ; au-delà, ceux-ci resteront confisqués.
- Défense d'émigrer ni d'emporter ses biens, sous peine de galères pour les hommes et de confiscation corps et biens pour les femmes.

¹¹⁰ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹¹¹ Les différents recensements sur la seconde moitié du XVIIe donnent des chiffres variant de 10 à 20%. Il est plus raisonnable d'attribuer cette variation au manque de fiabilité de certains recensements. Il faut plutôt retenir dans ces chiffres le nombre très différent de protestants d'un diocèse à l'autre.

¹¹² MAURAN, Ch. et Ph. Les huguenots albigeois. Revue du Tarn, N°110, été 1983, p.157

¹¹³ MAURAN, Ch. et Ph. Les huguenots albigeois. Revue du Tarn, N°110, été 1983, p.157

- Les relaps peuvent continuer leur commerce et jouir de leurs biens à condition de ne point faire d'exercice ni de s'assembler sous prétexte de prières ou de culte de la RPR, sous les peines ci-dessous de corps et de biens.¹¹⁴

Ces « nouveaux convertis » font inscrire le baptême de leurs enfants sur les registres catholiques, mais ils ne se marient pas à l'église et ne « meurent » pas. Mais le curé se venge un peu en marquant ces naissances provenant de couples non mariés devant lui par les mentions « d'illégitime », voire « bâtard », « que l'on dit être de », etc. Le mariage chez les protestants n'étant pas un sacrement mais un acte privé, on trouve toujours un contrat de mariage qui permet de poursuivre la généalogie. Quant à la sépulture, elle se faisait nuitamment et hors de la terre consacrée du cimetière (sur une propriété) et devait être autorisée par les autorités.

5 pasteurs sur 6 choisissent l'émigration hors du royaume plutôt que l'abjuration, essentiellement en Hollande. 16% des fidèles en font de même dans le Midi.¹¹⁵

Peu après 1685 : un État des Nouveaux Convertis des diocèses de Castres et de Lavaur nous donnent les chiffres suivants pour les villes les plus proches du diocèse d'Albi¹¹⁶ :

- La Béchounié (Montredon-Labessonnié) : 750 nouveaux convertis
- Sénégats (Saint-Pierre de Trivisy) : 250 nouveaux convertis
- Saint-Jean del Frech (Lacaze) : 637 nouveau convertis
- Vabre : 1056 nouveaux convertis
- Viane : 1317 nouveaux convertis

1688 : des assemblées clandestines commencent à se former. On se réunit en famille, en secret, pour lire la Bible et quelques lettres de l'étranger. Des voisins peuvent s'y joindre. Peu nombreuses d'abord, ce sont ensuite presque 800 personnes qui se réunissent au bois de Montagnol à Vabre, malgré la persécution des dragons.¹¹⁷

12 mars 1689 : une ordonnance prévoit la mort pour ceux qui sont pris lors d'une assemblée, les galères pour ceux qu'on saura y avoir été.¹¹⁸

31 mars 1689 : le prédicant Corbière¹¹⁹, dit la Picardié, convoque une assemblée à Saint-Jean-del-Frech, de nuit, dans le cimetière de l'église. Les catholiques des environs, sous la conduite de quelques nobles, font un grand massacre. Les prisonniers sont conduits à Castres puis de là à Montpellier où finalement ils s'en tirent avec des

¹¹⁴ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹¹⁵ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹¹⁶ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹¹⁷ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹¹⁸ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹¹⁹ Diacre et cultivateur originaire de Lacrouzette (source : museedudesert.com).

amendes. Corbière est poursuivi et tué à la Pierre-Plantée, d'abord d'un coup de fusil, puis la tête brisée sur un rocher.¹²⁰

1696 : un *État des Nouveaux Convertis du diocèse d'Alby* nous donne pour la première fois un nombre de protestants par paroisse pour ce diocèse, le nombre de sortis du royaume et le nom de chaque famille protestante^{121 122} :

- Réalmont : 654 nouveaux convertis et 51 sortis du royaume
- Lombers : 55 NC
- St-Pierre de Bénajan (Lombers) : 6 NC
- St-Lieux et Lafenasse : 29 NC présents, 4 sortis, 2 au service
- Fauch et Roumégoux : 5 NC
- Teillet : 23 NC répartis en 8 feux¹²³ :
 - David Soult, notaire, sa femme Françoise de la Bouë, un fils et une fille.
 - Hélie Soult, praticien, oncle de David ci-dessus, sa femme Madelaine Barthes.
 - Samuel Soult, marchand boutonier, fils d'Hélie ci-dessus, sa femme Marie Cavailès, une fille.
 - Jean-Jacques Vèzes, armurier, sa femme Marguerite Carayon Latour, 2 filles.
 - Suzanne Vèzes, sœur de Jean-Jacques ci-dessus, mariée à Julien Jean, menuisier/charpentier, ancien catholique.
 - David Pinel, marchand, sa femme Isabeau Périer, un fils, 3 filles.
 - Cahuzac, hoste, et sa sœur Marie Cahuzac.
 - Charles Alibert, tisserand, et sa nièce.
- Notre-Dame Clapier (Terre-Clapier) : 3 NC présents, 1 sorti
- Ginestières (Paulinet et Teillet) : 8 NC présents, 3 sortis :
 - Sr Jacob Foulcher, de l'Algairié, sa femme Jeanne Cahuzac, son fils Samuel Foulcher.
 - Sr Pierre Ducros, sa femme, 8 filles petites.
 - Sorti du royaume : Gabriel Bourniquel, Sr de las Taillades, du masage de St Paul, avec sa femme.
 - Sorti du royaume : Marie de Bourniquel, veuve de Jacob Alibert.
- Le Travet : 16 NC présents, 3 sortis
- St-Paul de Massuguiès : 28 NC
- Paulin : 32 NC présents, 1 sorti
- St-Jean de Janes : 25 NC
- Nègremont (Curvalle) : 8 NC
- Villeneuve de Tarn (Curvalle) : 16 NC

¹²⁰ BRISSAUD, Frédéric. Comment a été vécue dans le pays tarnais la révocation de l'Édit de Nantes, 1660-1690. Revue du Tarn, N°162, été 1996, p.215

¹²¹ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹²² Etat des Nouveaux Convertis du diocèse d'Alby. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1913, A62, p.63-76

¹²³ La liste des familles reprend celle du document publié dans le Bulletin de la SHPF de 1913, à laquelle nous avons ajouté les informations généalogiques en notre possession (métiers, nom de l'épouse, nom des enfants).

Le nombre total de nouveaux convertis dans le diocèse d'Albi est de 1080.

4 août 1699 : suite à la requête de Guillaume Foulcher Sr Delbosc, procureur juridictionnel en la cour ordinaire de Paulin, six nouveaux convertis des paroisses de Paulin et Ginestières sont condamnés par Antoine Pujol de la Tapie, lieutenant de Paulin et subdélégué de l'intendant du diocèse d'Alby, au paiement d'amendes pour ne pas avoir envoyé leurs enfants à la messe. Charles Vèzes greffier ordinaire faisant partie des nouveaux convertis condamnés, il est remplacé à l'occasion de l'ordonnance de condamnation.¹²⁴

1700 : à Teillet, 22 protestants, soi-disant convertis ; 2 vont à la messe.

Octobre 1703 : suite à l'incursion des Camisards à Lacaune, Gijounet, Lacaze et Vabre, on dépêche aussitôt les milices bourgeoises de Cordes, d'Albi, Teillet, Lisle, Pampelonne, Graulhet et Lavaur pour les traquer.¹²⁵

1744 : à l'occasion de la reprise des assemblées protestantes, un État des Nouveaux Catholiques est dressé à Réalmont où on compte dans cette ville 113 familles formées par 304 religionnaires.¹²⁶

1745 : un rapport sur le diocèse d'Alby fourni par le subdélégué de l'intendant nous donne de nouveaux chiffres¹²⁷ :

- Réalmont : 330 calvinistes pour 2044 habitants
- Baronnie de Lombers : 15 calvinistes pour 1290 habitants

La partie du diocèse d'Albi qui se situe au sud de la rivière Tarn compte 500 calvinistes pour 39 674 habitants.

En vertu de l'ordonnance du 16 février 1745, les régions habitées par des protestants sont divisées en arrondissements. Les familles NC dans l'arrondissement desquelles une assemblée a été tenue doivent payer une amende répartie entre elles. A cette occasion, le nombre de familles NC nous a été conservé pour quelques communautés¹²⁸ :

- Montredon et ses 9 paroisses : 194 familles NC
- Paulin : 8 à 10 familles NC

Dans la nuit du 3 au 4 juillet 1754 : une assemblée se tenant à la Falgasse, près de Réalmont, est dénoncée et surprise par les dragons. Les hommes arrêtés, ainsi que les contumaces, sont condamnés aux galères perpétuelles et leurs biens sont confisqués. Les filles sont envoyées en détention au couvent.

¹²⁴ Archives départementales du Tarn, série J - Archives privées, cote 1 J 1306 1

¹²⁵ RABAUD, Camille. Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauragais. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1898, vol.2, p.129

¹²⁶ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹²⁷ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

¹²⁸ La population protestante du pays castrais. Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. Paris, 1911, A60, p.138

Du 4 au 6 juillet 1754 : une autre assemblée se tenant au bois de Miral¹²⁹, près de Réalmont, conduit à l'arrestation de nombreux protestants réalmontais. Non seulement les hommes sont envoyés aux galères, mais deux femmes sont condamnées à réclusion perpétuelle à la Tour de Constance à Aigues-Mortes, qui comptait alors 23 prisonnières.

5.4. Édît de Versailles (1787)

L'Édit de tolérance rend l'état civil aux protestants et les oblige à faire homologuer leur mariage devant l'officier d'état civil et on trouve souvent à la date de 1788 et 1789 l'enregistrement de telle déclaration soit sur les RP pour les villages, soit sur des registres spéciaux « dit des non catholiques ».

5.5. Période révolutionnaire (1789-....)

1789-.... : pendant la période révolutionnaire, Teillet est connue pour être entièrement acquise à la cause révolutionnaire et pour abriter une « bande noire » qui persécute les curés. On dit qu'elle était composée de protestants, encore très présents à Teillet à cette époque.¹³⁰

5.6. Fin de l'exercice du culte protestant à Teillet

14 avril 1803 (24 germinal an XI) : les protestants recensés dans le département du Tarn sont au nombre de 17 650.¹³¹ Le Tarn est divisé en 4 consistoires :

- Castres, qui regroupe les églises de Castres, Roquecourbe, Montredon, Réalmont, Puylaurens et Sorèze ;
- Mazamet, qui regroupe les églises de Mazamet et St-amans ;
- Vabre, qui regroupe les églises de Vabre, Castelnau et Espérausses ;
- Lacaune, qui regroupe les églises de Lacaune, Viane et Lacaze.

Réalmont est ainsi la seule commune de l'arrondissement d'Albi possédant à cette époque une église réformée.

1833 : les protestants recensés dans le département du Tarn sont au nombre de 16 045, dont :

- 15 375 dans l'arrondissement de Castres,
- 450 dans celui de Lavaur,
- seulement 220 dans celui d'Albi.¹³²

26 septembre 1836 : 70 protestants signent une pétition demandant au Consistoire la création d'un lieu de culte protestant à Teillet. Ceux-ci ne l'obtiendront jamais.

¹²⁹ Le bois est aujourd'hui sur la commune de Vénès.

¹³⁰ Albia Christiana, N°2, p.37

¹³¹ Annuaire du Tarn, 1829, p.253 (3 PER US 4)

¹³² Annuaire du Tarn, 1833, p.253 (3 PER US 5)

2 janvier 1838 : le pasteur de Teillet se refuse à y établir encore des services réguliers. Teillet est rattachée au Temple de Réalmont.¹³³

9 décembre 1905 : la Loi de séparation des Églises et de l'État est adoptée. La confession religieuse n'a plus de raison d'être demandée dans les recensements. C'est un pas de plus vers le glissement de la religion dans la sphère privée.

Teillet ne possédant plus de lieu de culte protestant et de pasteur, il reste peu de moyens de connaître l'état du protestantisme dans la commune. Nous savons simplement que les vieilles familles protestantes teilletoises continuent à faire souche à travers les XVIIIe et XIXe siècles, mais chaque génération voit leur nombre diminuer (par émigration ou décès) et celles-ci s'éteignent complètement dans le premier quart du XXe siècle.¹³⁴

6. Voir aussi

6.1. Bibliographie

Sources qui restent encore à consulter :

- Teillet et Paulin (Tarn, cant. Alban). Extraits de colloques tenus en divers endroits (1587-1593). Partage d'avis concernant l'exercice de la R. P. R. (1667). Archives des consistoires, Archives Nationales, TT//272 , dossier 6.

6.2. Articles connexes

- Ancien fort de Teillet
- Église Saint-Amans de Teillet

¹³³ Où se faisaient les messes protestantes à Teillet avant cette date ?

¹³⁴ La représentante d'une des plus vieilles familles teilletoises d'origine protestante, la famille Vèzes, décède en 1931 et reçoit une sépulture catholique. Cette descendante s'est-elle convertie au catholicisme à la fin de sa vie ou la conversion concerne toute la famille Vèzes au cours du XIXe siècle ? La famille Vieu, forgerons du village de Teillet, venue de Castelnau de Brassac au cours du XVIIIème siècle, est également d'origine protestante.